

Surveillance coqueluche – La Réunion

Date de publication : 10 janvier 2025

BILAN 2024 : RECRUDESCENCE DES CAS

Points clés

En 2024, les différents indicateurs de surveillance de la coqueluche suivis par Santé publique France la Réunion montrent les tendances suivantes :

- Les signalements à l'ARS

- ✓ **Une recrudescence** des cas de coqueluche rapportée à l'ARS La Réunion dont **27% des signalements ont concernés des nourrissons** (enfants de moins de 1 an)

- A l'hôpital

- ✓ **Une progression des passages aux urgences** pour un motif principal de coqueluche par rapport aux années précédentes et **affectant principalement les enfants de moins de 1 an (48%)**.

- Les données biologiques en ville et à l'hôpital

- ✓ **Une augmentation** des PCR positives et du taux de positivité au 2nd semestre 2024 et, plus particulièrement **chez les jeunes enfants**

Rappel du contexte national et européen

Après des premières alertes lancées en avril 2024 sur la recrudescence de la coqueluche en Europe et en France au 1^{er} trimestre 2024, Santé publique France signale une situation épidémique sur le territoire avec une circulation très active de la bactérie sur les premiers mois de l'année : [En savoir plus](#)

Au cours du 1^{er} trimestre 2024 en France, plusieurs cas groupés de coqueluche en collectivités étaient signalés, avec un nombre de clusters plus important que celui rapporté sur toute l'année 2023, annonçant un début de recrudescence de la coqueluche dans au moins 4 régions hexagonales. En quelques semaines, ce sont sept régions (Ile-de-France, Bretagne, Pays de Loire, Auvergne Rhône-Alpes, Grand-Est, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine) qui déclaraient plus d'une vingtaine de clusters en collectivités (essentiellement des écoles maternelles et primaires, halte-garderie et maisons maternelles, collèges et lycées) ou familiaux, avec une majorité de cas qui n'étaient pas à jour de leur vaccination.

Début juin 2024, les différents indicateurs de surveillance de la coqueluche suivis par Santé publique France confirmaient la résurgence épidémique de la maladie sur le territoire national avec des hausses importantes observées sur les derniers mois : [En savoir plus.](#)

Cette intensification de la circulation de la coqueluche a entraîné des augmentations importantes du nombre de passages aux urgences, d'hospitalisations après passage aux urgences et d'actes SOS médecins. Le nombre de cas rapportés (toutes sources confondues) pour l'ensemble de ces indicateurs sur les six premiers mois de l'année était déjà supérieur au total de l'année 2023. **Dans l'Hexagone, il a été annoncé la fin du cycle épidémique.**

En Europe, une résurgence similaire a été observée avec également une augmentation importante du nombre de cas de coqueluche. Ainsi, le total provisoire des cas rapportés par l'ECDC sur les 3 premiers mois de l'année 2024 était déjà supérieur à celui de toute l'année 2023 : 32 037 cas entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2024 contre 25 130 en 2023 : [En savoir plus](#)

Rappel sur la coqueluche

La coqueluche, infection due principalement à la bactérie *Bordetella pertussis*, est très contagieuse, **elle se transmet par voie aérienne**, et en particulier au contact d'une personne malade présentant une toux. La transmission se fait principalement au sein des familles ou en collectivités. **Les nourrissons de moins de 6 mois sont les plus touchés par les formes graves**, les hospitalisations mais aussi les décès.

La coqueluche évolue par cycles de recrudescence tous les 3 à 5 ans et le dernier cycle observé en France date de 2017-2018. La bactérie a faiblement circulé, à l'instar d'autres pathogènes respiratoires, pendant la pandémie de COVID-19, et le démarrage de ce nouveau cycle épidémique a nécessité le renforcement de la sensibilisation de la population et des professionnels de santé sur cette maladie et ses modalités de prévention : [En savoir plus](#)

Méthodologie

Une surveillance régionale s'est mise en place pour décrire et caractériser les tendances temporelles et l'impact sanitaire de la maladie sur le territoire réunionnais.

Pour se faire, Santé publique France La Réunion a analysé les données régionales issues de plusieurs sources.

Données des signalements notifiés par l'ARS La Réunion

Il s'agit d'un dispositif de suivi des signalements des cas de coqueluche instauré par la Cellule de veille d'alerte et gestion sanitaire (CVAGS) de l'ARS La Réunion. Les données sur les signalements nous permettent de suivre les tendances en population générale.

Données de passages aux urgences-Réseau OSCOUR®

Les données individuelles de passages aux urgences et des hospitalisations pour un motif principal de coqueluche sont enregistrées quotidiennement par les services des urgences de La Réunion. Ces données contiennent des informations démographiques (âge, sexe), administratives (date d'entrée et de sortie des urgences...) et médicales (diagnostics médicaux principal et associés codés selon la classification internationale des maladies 10^{ème} révision). Cette surveillance permet de caractériser le profil des cas de coqueluche.

Données biologiques - Réseau 3Labos

Le dispositif 3labos permet la remontée automatisée vers Santé publique France de données d'analyses de biologie médicale spécialisée des laboratoires Cerba et Eurofins-Biomnis pour des prélèvements réalisés par des laboratoires en ville ou à l'hôpital, à des fins de surveillance ou dans le cadre d'alertes et d'urgences. Les données 3Labos pour La Réunion ont permis de disposer des résultats des tests PCR pour coqueluche pour suivre la dynamique de circulation de la bactérie *Bordella pertussis*.

Données biologiques hospitalières

Ces données biologiques en milieu hospitalier nous permettent de disposer des résultats des PCR positifs de la bactérie *Bordella pertussis* pour décrire et suivre les tendances temporelles de la maladie notamment, son impact sanitaire.

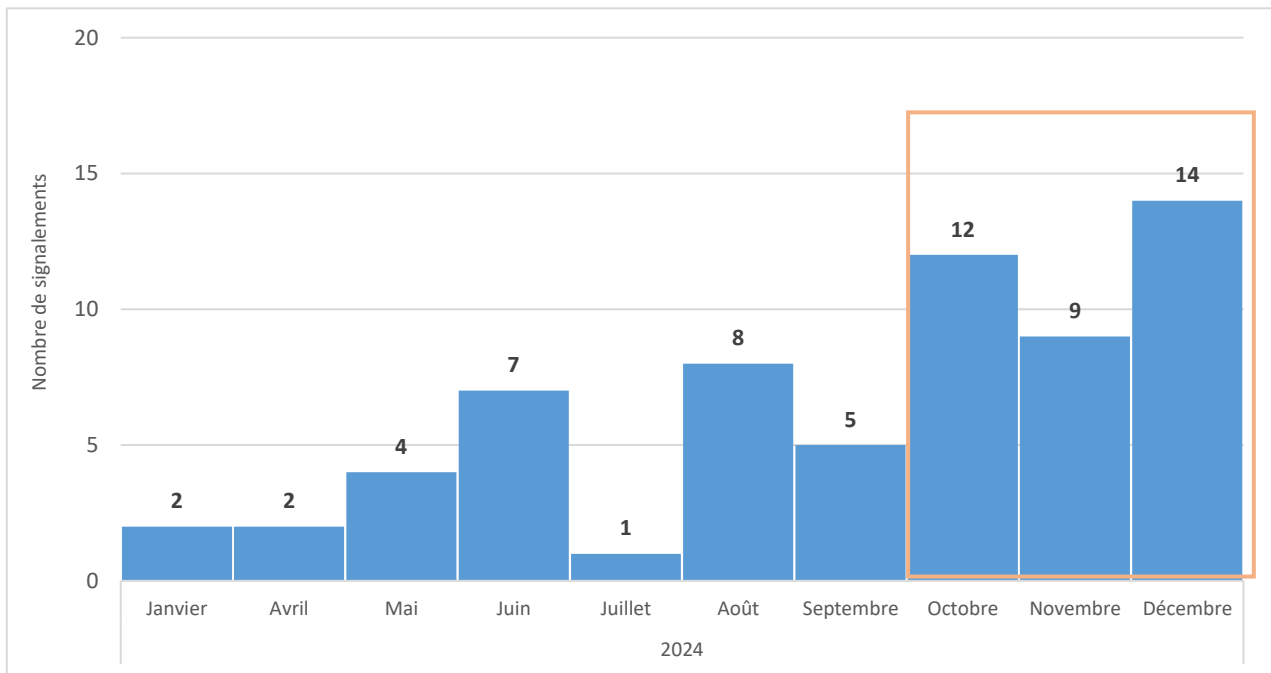
Résultats

Les signalements

En 2024, le nombre de signalements de cas de coqueluche notifié à l'ARS La Réunion a connu une hausse substantielle avec **64 signalements**. A titre de comparaison en 2023, seulement 4 signalements avaient été enregistrés par la CVAGS.

D'un point de vue de la temporalité, **55% des signalements (n = 35)** ont été enregistrés au **dernier trimestre 2024** (Figure 1) avec un **pic en décembre** avec la déclaration de 14 cas. **L'âge médian des cas signalés est de 15 ans** [min : 4 semaines - max : 91 ans]. En considérant la répartition par classe d'âge : 53% des signalements ont concernés des personnes de 15 ans plus, 27% des nourrissons (enfant de moins de 1 an) et, 20% pour la classe d'âge 1-14 ans.

Figure 1 : Nombre mensuel de signalements de cas de de coqueluche déclarés à l'ARS La Réunion, 2024, La Réunion.



Indicateurs de surveillance à l'hôpital

Données des passages aux urgences

L'année 2024 a été marquée par une recrudescence des passages aux urgences pour un motif de coqueluche avec un total de 25 dont 8 ont fait l'objet d'une hospitalisation. Cette augmentation des passages aux urgences est la plus importante depuis 10 ans (Figure 2) traduisant une circulation active de la coqueluche sur le territoire réunionnais.

D'un point de vue de la temporalité, les passages aux urgences ont concernés uniquement le 2nd semestre 2024 dont 68% (n=17) au dernier trimestre 2024 (Figure 3).

Figure 2 : Distribution annuelle des passages aux urgences pour un motif de coqueluche, 2013-2024, La Réunion, Source : Réseau OSCOUR®

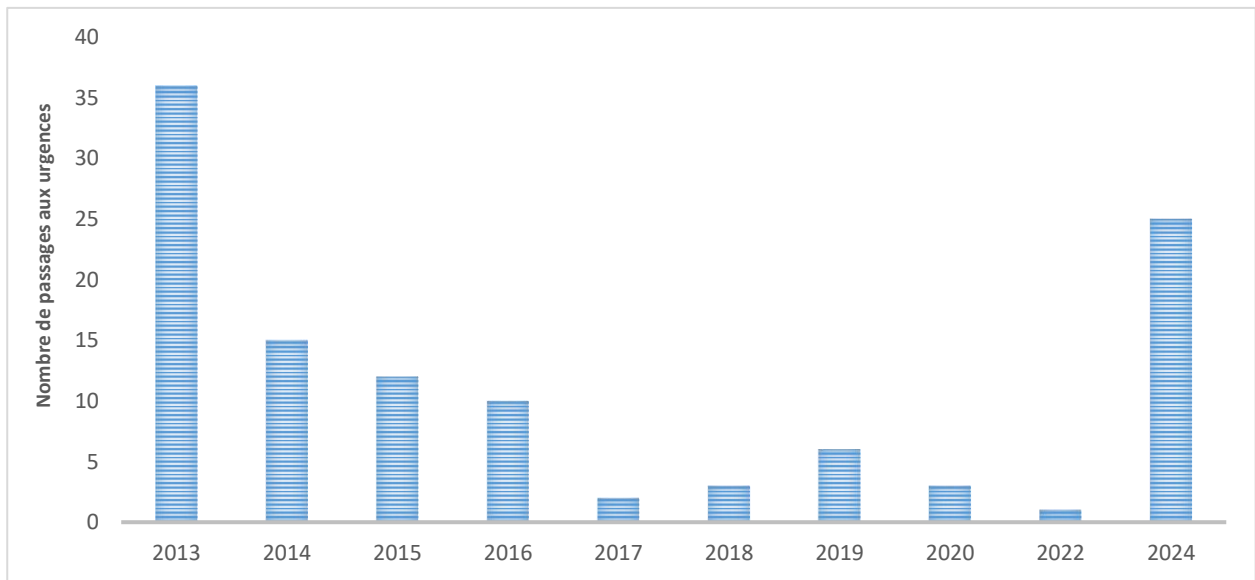
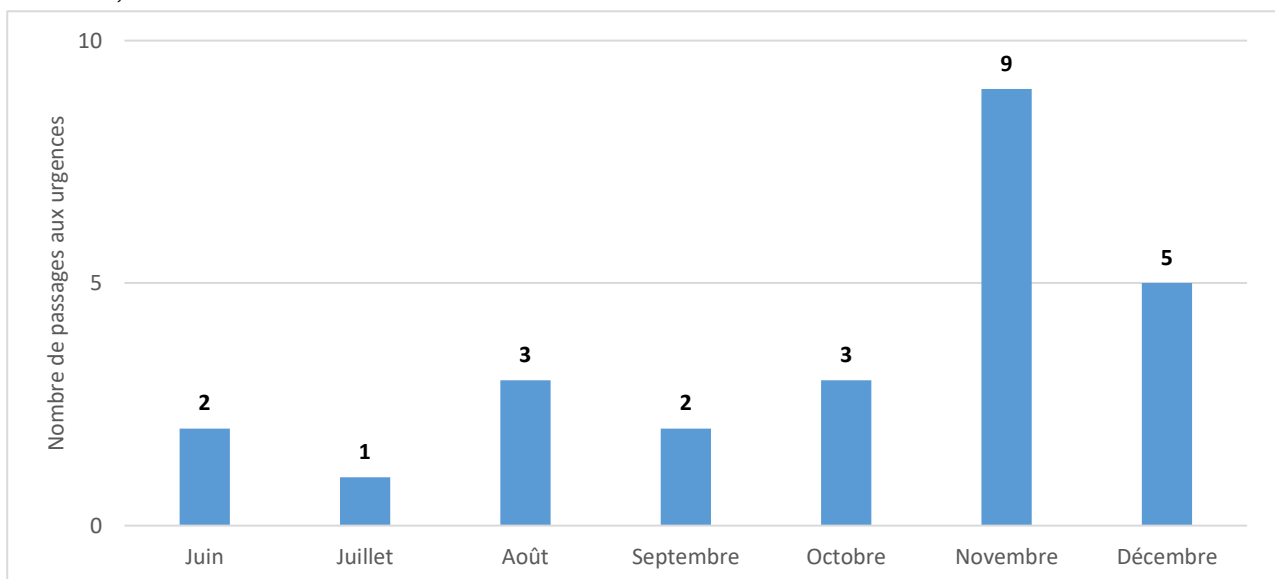
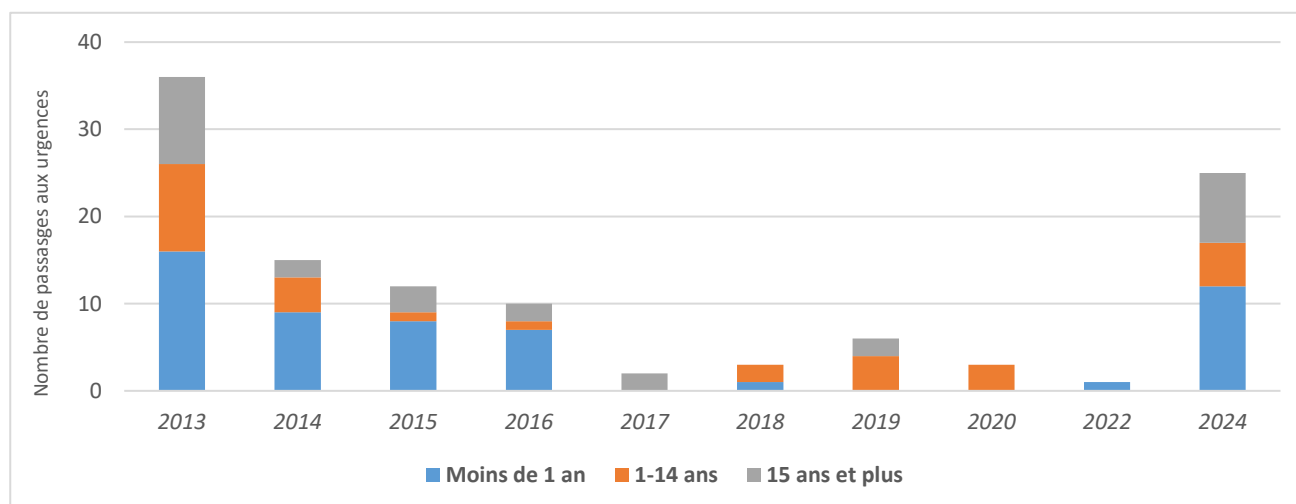


Figure 3 : Distribution mensuelle des passages aux urgences pour un motif de coqueluche en 2024, La Réunion, Source : Réseau OSCOUR®



Concernant, la distribution par classe d'âge des passages aux urgences, **les enfants de moins de 1 ans constituent en 2024 la population à risque** (Figure 4) avec 48% (n=12/25) des passages aux urgences. Sur la période de 2013 à 2024 les enfants de moins de 1 an ont représentés près de 5 passages aux urgences sur 10.

Figure 4: Distribution annuelle selon la classe d'âge des passages aux urgences pour un motif de coqueluche, 2013-2024, La Réunion, Source : Réseau OSCOUR®



Les données biologiques

A l'hôpital

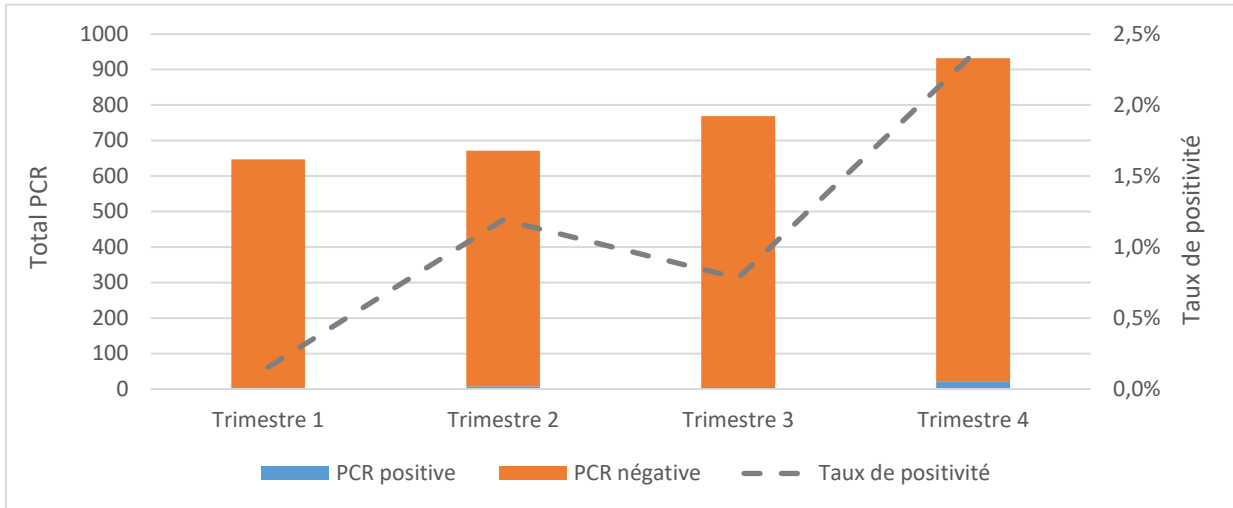
En 2024, les données biologiques hospitalières ont indiqué une augmentation du nombre de tests PCR positifs de coqueluche avec un total de 37 par rapport aux années précédentes (Tableau 1), confirmant la résurgence et la circulation de la maladie à La Réunion même si, le nombre de cas reste faible.

Tableau 1 : Distribution annuelle des PCR positive et du taux de positivité pour coqueluche de 2020 à 2024, La Réunion, Source : CHU Nord - LABM.

Année	Total PCR	PCR positive	Taux de positivité
2020	773	3	0,4%
2021	951	0	0,0%
2022	1466	1	0,1%
2023	1841	4	0,2%
2024	3019	37	1,2%

Depuis le 1^{er} janvier 2024, Les données biologiques rapportent un total de 37 PCR positives de recherche de *Bordella Pertussis* avec un taux de positivité qui demeure très faible (1,2%) mais, en progression depuis le début de l'année 2024 (Figure 5). Au dernier trimestre 2024, 22 PCR positives pour coqueluche ont été identifiés soit, un taux de positivité de 2,4%.

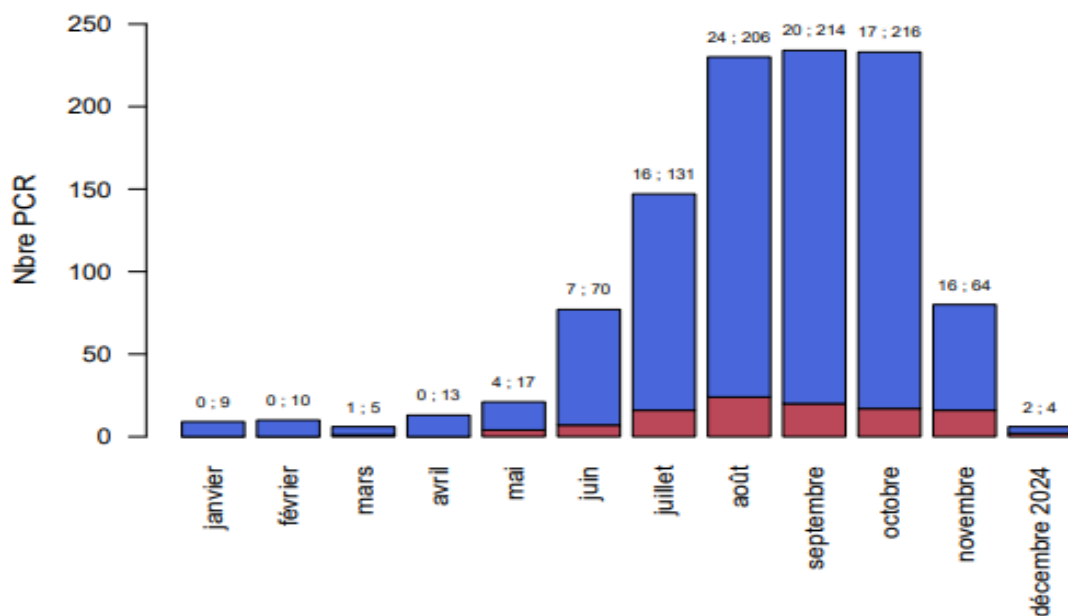
Figure 5 : Taux de positivité et nombre de tests PCR positifs et négatifs pour coqueluche en 2024, La Réunion. Source : CHU Nord - LABM.



En médecine de ville

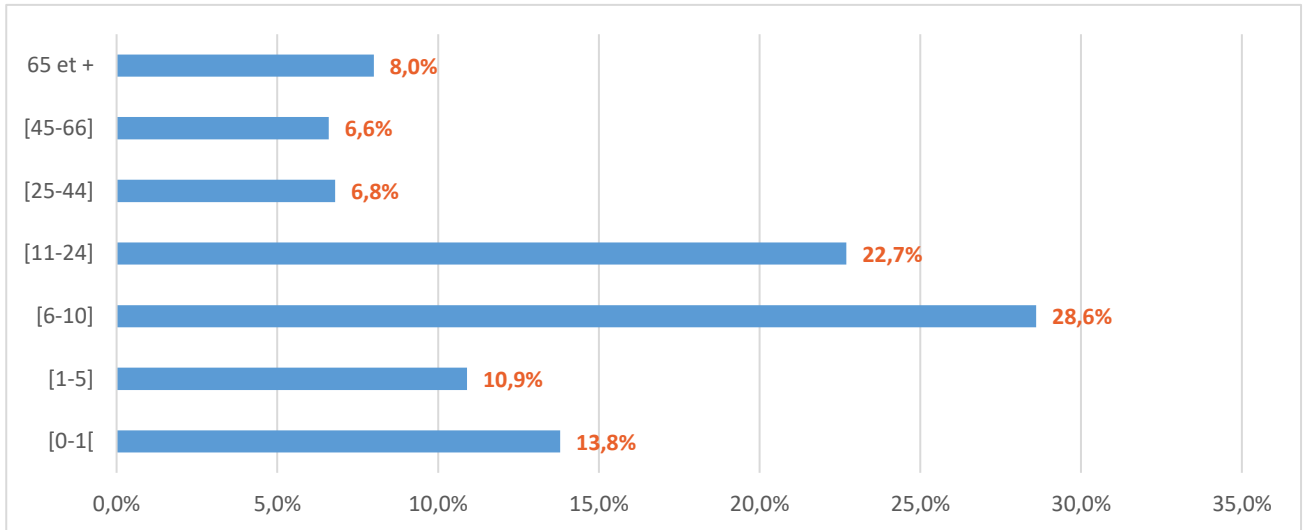
En 2024, les données du réseau 3Labos ont montré une augmentation du nombre de tests PCR coqueluche **au 2nd semestre 2024** (Figure 6) illustrant une circulation active de la maladie. De juillet à décembre 2024, 95 PCR positifs ont été enregistrés avec un taux de positivité annuel de 9,2%. Le mois d'août 2024 s'est caractérisé par le taux de positivité maximum à 11,6% avec 24 PCR positifs.

Figure 6 : Taux de positivité et nombre de tests PCR positifs et négatifs mensuel pour coqueluche en 2024 La Réunion. Source : 3Labos.



La distribution des PCR par classe d'âge (Figure 7) en 2024 a montré que **les jeunes enfants de 6 à 10 ans ont été le plus touchés (28,6%)** suivis des adolescents et des jeunes adultes âgés de 11 à 24 ans (22,7%).

Figure 7 : Distribution (%) des PCR positives pour coqueluche, selon la classe d'âge, en 2024 (de janvier à décembre), La Réunion. Source : 3Labos.



Les mesures de prévention

Vaccination contre la coqueluche pour les femmes enceintes.

Santé publique rappelle l'importance des recommandations de vaccination pour la femme enceinte.

Dans le cadre l'épidémie de coqueluche qui a sévit cette année 2024 et pour protéger les nourrissons les plus jeunes pour lesquels la maladie est particulièrement grave, la vaccination contre la coqueluche des jeunes mères reste primordiale et la meilleur protection possible.

En effet, les nourrissons ne peuvent bénéficier d'une protection suffisante qu'après un schéma vaccinal complet à 2, 4 et 11 mois. La vaccination est ainsi recommandée pour les mères pendant la grossesse et à chaque grossesse. [cliquez ici](#)

Cette vaccination des femmes enceintes qui est recommandée à partir du deuxième trimestre de grossesse et au plus tard un mois avant l'accouchement, recommandée depuis 2022 en France, est la mesure la plus efficace pour protéger le nourrisson dès la naissance grâce au transfert transplacentaire des anticorps maternels. [Lien vers HAS : cliquez ici.](#)

La Haute Autorité de Santé a recommandé le 22 juillet 2024 que toute personne en contact proche avec un nouveau-né et/ou nourrisson de moins de 6 mois dans un cadre familial reçoive un rappel, si son dernier vaccin contre la coqueluche date de plus de 5 ans. [Cliquez ici.](#)

Récemment, Epi-Phare a publié les résultats d'une étude nationale réalisée à partir des données du SNDS sur la couverture vaccinale (CV) coqueluche des femmes enceintes en France (dont la grossesse a commencé entre août 2023 et mars 2024), les caractéristiques de ces femmes enceintes et les facteurs influençant la vaccination. Ces résultats montrent que la couverture vaccinale contre la coqueluche dans cette population s'élevait à 63,2% avec plus de 90% des femmes qui avaient été vaccinées entre la 18ème et la 34ème semaine de grossesse. Ils montrent également que le taux de vaccination connaît une forte hausse en France chaque année depuis 2021. Selon cette étude, les taux de vaccination étaient respectivement d'environ 41%, 12%, et 2% pour les années 2023, 2022, et 2021.

[Lien vers le rapport : cliquez ici](#)

Conclusions

Comme dans l'Hexagone, La Réunion a connu **un niveau de circulation de la bactérie plus important comparé aux années précédentes.**

Les indicateurs de surveillance tant hospitalier que biologique ont indiqué une nette augmentation du nombre de cas dans la population notamment, à partir du second semestre 2024.

Les enfants et notamment les nourrissons (enfants de moins de 1 an) ont constitué une part importante des cas de coqueluche.

Par conséquent, la protection des nouveaux nés et des nourrissons doit être une priorité. Elle repose sur la stratégie d'immunisation passive induite par la vaccination de la future mère au cours de sa grossesse (passage transplacentaire de anticorps) en privilégiant la période allant du 5^{ème} au 8^{ème} et pour chaque grossesse : [Informations](#)

En outre, la protection des jeunes enfants passe par une stratégie vaccinale de primovaccination obligatoire à savoir :

- **1^{ère} dose à 2 mois**
- **2^{nde} dose à 4 mois**
- **1^{er} rappel à 11 mois**

Enfin, Les recommandations émises cet été par la Haute Autorité de Santé (HAS) le 22 juillet 2024 et Haut Conseil de Santé publique (HCSP) le 12 août 2024, sur les personnes en contact proche avec un nouveau-né et/ou nourrisson de moins de 6 mois et la prévention chez les personnes à haut risque et à risque de forme grave de la maladie sont maintenues : [Lien HAS](#) & [Lien HCSP](#)

SCHEMA DE VACCINATION

NOURRISSONS ET ENFANTS (JUSQU'A 13 ANS) :

- Primovaccination obligatoire à l'âge de 2 mois, 4 mois et premier rappel à 11 mois (3 doses).
- Rappels suivants à 6 ans et entre 11 et 13 ans.

ADULTES :

- Rappel pour les mères à chaque grossesse, quel que soit l'âge de la mère
- Rappel à 25 ans : 1 dose de vaccin combiné contenant le vaccin contre la coqueluche (sauf en cas de vaccination contre la coqueluche qui date de moins de 5 ans). Si ce rappel n'a pas été effectué à 25 ans, il peut être fait n'importe quand entre 26 et 39 ans.
- À l'âge de 45 et 65 ans en contexte professionnel.
- Rappels éventuels dans le cadre de la stratégie du cocooning, à faire au cas par cas.

| Comment Signaler |

La coqueluche n'est pas une maladie à déclaration obligatoire mais, doit être signalée à la plateforme de veille et d'urgences sanitaires de l'ARS Océan Indien dans 2 situations spécifiques :

- **Survenue de cas groupés** (à partir de 2 cas).
- Signalement des infections nosocomiales (prévenir l'EOH et signalement E-Sin)

Le nombre minimum de cas pour intervenir est de 1 cas.

Compte tenu du contexte actuel de circulation de la coqueluche à La Réunion et d'une couverture vaccinale insuffisante notamment pour les rappels, **tout cas même isolé doit être signalé par les professionnels de santé à :**

ARS La Réunion

Tél : 02 62 93 94 15 Fax : 02 62 93 94 56

Courriel : ars-oi-signal-reunion@ars.sante.fr

Partenaires de la surveillance

- ARS La Réunion
- Structures d'urgences du réseau Oscour® ;
- Laboratoire Biomnis
- Laboratoire Cerba
- Pour les signalements à l'ARS La Réunion : cliniciens et LBM, Education nationale, établissements de santé et médico-sociaux, professionnels de la petite enfance, médecins libéraux.

Rédaction

Equipe de rédaction : *Jamel Daoudi, Fabian Thouillot*

Pour nous citer : Surveillance sanitaire. Bulletin de surveillance de la coqueluche. Édition La Réunion. 09/01/2025. Saint-Maurice : Santé publique France, 12 p, 2025.

Directrice de publication : Caroline Semaille

Dépôt légal : 09/01/2025

Contact : oceanindien@santepubliquefrance.fr